

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?

VOICI QUELQUES INFOS UTILES

Si vous avez besoin de soutien pour la lecture de ce document, communiquez avec :

Carrefour d'Actions Populaires (St-Jérôme) T : 450 432-8696

Association de promotion et d'éducation en logement (APEL) T : 450 413-2949

Vous pouvez aussi consulter la vidéo ci-dessous :

Le petit guide du logement : [Pour visionner, cliquez ici](#)

Pour trouver un logement

• Petites annonces sur le web

www.facebook.com/marketplace

www.kijiji.ca

www.lespac.com

www.logisquebec.com

www.appartqc.ca

www.affichez-vous.com

www.annonce123.com

<https://www.kangalou.com/fr/recherche>

• Journal locaux

Journal Le Nord [Pour consulter, cliquez ici](#)

INFOS Laurentides [Pour consulter, cliquez ici](#)

Ces journaux sont publiés en version papier le mercredi, la veille de la sortie, consultez les petites annonces dans l'édition en ligne afin de joindre rapidement les propriétaires des logements annoncés.

• Service d'aide à la recherche de logement (pour les résidents de Saint-Jérôme uniquement)

T : 450 990-4277

Le SARL est un service d'accompagnement à la recherche de logement qui informe et oriente les personnes vivant une situation d'instabilité résidentielle. Le site internet du SARL offre également un outil de recherche de logement. [Pour consulter, cliquez ici](#)

• OMH de Saint-Jérôme T : 450-436-8095

Administre aussi les OMH de Prévost et de Saint-Hippolyte.

Critères d'admissibilité :

- Avoir résidé sur le territoire pendant au moins (12) mois non consécutifs au cours des (24) mois qui précèdent la date du dépôt de sa demande
- Avoir un revenu brut annuel inférieur aux barèmes en vigueur

Plafonds de revenus en besoin impérieux (PRBI) – 2022 pour Saint-Jérôme						
Couple ou 1 personne	2 ou 3 personnes sauf couple	4 ou 5 personnes	6 ou 7 personnes	8 ou 9 personnes	10 ou 11 personnes	12 personnes et plus
33 500\$	37 000\$	46 500\$	58 000\$	63 500\$	66 000\$	67 500\$

Pour soumettre une demande : [Cliquez ici](#)

• **OMH Sainte-Sophie** **T : 514 826 9190**

Critères d'admissibilité pour l'OMH de Sainte-Sophie

- Avoir 65 ans ou plus
- Avoir résidé à Sainte-Sophie pendant au moins (12) mois au cours des (24) mois qui précèdent la date du dépôt de sa demande
- Avoir un revenu brut annuel inférieur aux barèmes en vigueur

• **OMH de Mirabel** **T : 450 475 6286**

Administre aussi l'OMH de St-Colomban

Critères d'admissibilité pour l'OMH de Mirabel :

- Le demandeur a résidé dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)1 pendant au moins 12 mois au cours des 24 mois précédant sa demande;
- La valeur des biens de toutes les personnes inscrites sur la demande est de 75 000 \$ ou moins;
- Les revenus bruts du ménage, pour l'année précédente, des personnes inscrites sur la demande étaient égaux ou inférieurs aux montants suivants :

Plafonds de revenus en besoin impérieux (PRBI) – 2022 pour Mirabel						
Couple ou 1 personne	2 ou 3 personnes sauf couple	4 ou 5 personnes	6 ou 7 personnes	8 ou 9 personnes	10 ou 11 personnes	12 personnes et plus
33 500\$	37 000\$	46 500\$	58 000\$	63 500\$	66 000\$	67 500\$

Pour faire une demande, consultez le site internet de l'OMH de Mirabel : [Cliquez ici](#)

Pour accéder au kit complet de demande pour l'OMH de Mirabel : [Cliquez ici](#)

OMH de Saint-Colomban

Critères d'admissibilité pour l'OMH de Saint-Colomban :

- Le demandeur est âgé de plus de 60 ans ;
- Le demandeur a résidé dans la ville de Saint-Colomban pendant au moins 12 mois au cours des 24 mois précédant sa demande;
- Les revenus bruts du ménage, pour l'année précédente, des personnes inscrites sur la demande étaient égaux ou inférieurs aux montants suivants :

Plafonds de revenus en besoin impérieux (PRBI) – 2022 pour Saint-Colomban						
Couple ou 1 personne	2 ou 3 personnes sauf couple	4 ou 5 personnes	6 ou 7 personnes	8 ou 9 personnes	10 ou 11 personnes	12 personnes et plus
33 500\$	37 000\$	46 500\$	58 000\$	63 500\$	66 000\$	67 500\$

Pour faire une demande, contactez l'OMH de Mirabel au 450 475-6286.

• **OBNL et Coop d'habitation**

Voir liste en annexe

Autres trucs et astuces

- Faites appel à votre réseau, parents, amis, connaissances afin de les informer que vous cherchez un logement – utilisez Facebook et autres plates formes de réseaux sociaux.
- Faites le tour du quartier que vous ciblez en voiture, en vélo ou à pied afin de repérer les immeubles portant des affiches « À LOUER »
- Vérifiez dans votre réseau si certains parents ou amis pourraient vous loger temporairement.
- Élargissez le périmètre de vos recherches de logement.
- Vérifiez pour un chalet ou auprès des terrains de camping pour une maison mobile, une roulotte, etc.
- Si vous êtes accompagné par un intervenant d'un organisme ou du CLSC, informez-le et demandez de l'aide dans votre recherche de logement.
- Prévoyez louer un espace d'entreposage ou encore louez un conteneur (vérifiez les règlements municipaux pour leur installation), pour entreposer vos meubles durant vos recherches de logement.
- Demandez à votre propriétaire pour tenter de prolonger votre bail de quelques semaines, voire de quelques mois, surtout s'il s'agit d'une rénoviction ou encore s'il serait possible de demeurer dans votre logis jusqu'au début des rénovations ?

Pour aider au paiement du loyer

Allocation-logement

Remplissez le formulaire en ligne pour obtenir une aide financière pouvant aller jusqu'à 170\$/mois.

http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/allocation_logement.html

Supplément de revenu garanti

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est un paiement mensuel que vous pouvez obtenir si :

- vous avez 65 ans ou plus;
- vous vivez au Canada et que vous recevez la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV);

Le Supplément est basé sur le revenu et est disponible pour les gens recevant la pension de la Sécurité de la vieillesse et qui ont un faible revenu. Il n'est pas imposable.

<https://catalogue.servicecanada.gc.ca/content/EForms/fr/CallForm.html?Lang=fr&PDF=ISP-3025.pdf>

Pour du soutien psychosocial

Service info-social Laurentides

Vous souhaitez obtenir des conseils ?

Vous voulez rencontrer un intervenant du CLSC ?

Une équipe est disponible au bout du fil 24h par jour, 7 jours sur 7 pour vous écouter, vous orienter et vous permettre d'obtenir un rendez-vous avec un intervenant selon l'évaluation de vos besoins.

Contactez le 811 option 2

Faites respecter vos droits

- **Tribunal administratif du logement** : <https://www.tal.gouv.qc.ca>

Consultez la plateforme de vulgarisation juridique porte-clés qui diffuse des contenus interactifs permettant de faciliter la compréhension des lois et règlements entourant le droit du logement, de clarifier les étapes à entreprendre pour recourir aux services du Tribunal et d'outiller adéquatement les parties dans le cadre d'un recours devant le Tribunal.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site : www.tal.gouv.qc.ca

- **En cas de reprise du logement ou d'avis d'éviction** :

Éducaloi : <https://educaloi.qc.ca/capsules/la-reprise-du-logement-et-leviction>

Carrefour d'Actions Populaires (St-Jérôme) T : 450 432-8696

Un intervenant peut vous guider.

<http://www.carrefouractionspopulaire.com/index.html>

Association de promotion et d'éducation en logement (APEL) T : 450 413-2949

Consultez les informations sur leur site web : <https://apel-logement.org>

➤ **Si vous croyez avoir été refusé pour un logement en raison de votre âge, couleur, handicap, enfants ou autres motifs**

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJQ)
Demandez le traitement d'intervention rapide pour solutionner le litige. Service confidentiel et gratuit.

<https://www.cdpdj.qc.ca/fr/vos-droits/droits/dans-le-logement>

<https://www.cdpdj.qc.ca/storage/app/media/publications/Depliant-Logement.pdf>

T : 1 800 361-6477

➤ **Collecte des renseignements personnels qui peuvent être exigés par le futur locateur**

Certains renseignements visant à établir l'identité, le comportement ou les habitudes de paiement du futur locataire peuvent être exigés par le locateur.

Voici les renseignements que le locateur est en droit de vous demander :

- Les renseignements établissant l'identité du futur locataire
- Les renseignements permettant de vérifier le comportement du futur locataire
- Les renseignements permettant d'établir les habitudes de paiement du futur locataire

Référence : <https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/signature-d-un-bail/bail-et-protection-des-renseignements-personnels>

➤ **L'enquête de crédit :**

Le locateur potentiel peut avant la signature du bail, et avec le consentement du futur locataire, faire une enquête de crédit. Il pourra donc lui demander à cette fin, sa date de naissance. Les frais de l'enquête ne peuvent être facturés au locataire.

Référence : <https://judicco.com/qui-payee-pour-lenquete-de-prelocation-dun-logement/>

➤ **Le dépôt de garantie**

Le locateur peut, au moment de la signature du bail, exiger un dépôt, mais ce dépôt est une avance sur le premier mois du loyer. C'est le seul dépôt qui est autorisé par la loi au Québec. Toute autre forme de dépôt est illégale. Le code civil du Québec prévoit que le montant du dépôt ne peut excéder un mois de loyer.

Exemple d'illégalité: Un dépôt remboursable lors du dernier mois du loyer. Dans cette perspective, le futur locataire aurait donc deux mois de loyer à payer au moment de la signature.

Références utiles : [Questions & réponses sur le dépôt de garantie \(corpiq.com\)](#)

ANNEXE

Liste des ressources offrant des logements à prix abordables

Territoire : MRC Rivière-du-Nord et du nord de Mirabel

N.B : Ces ressources ont une liste d'attente, veuillez communiquer avec elle pour vous inscrire.

NOM ET COORDONNÉES	CLIENTÈLE DESSERVIE
Habitations du Vieux Shawbridge 747, rue de la Station, app. 6, Prévost (Québec) J0R 1T0 Responsable : Aline Berthiaume (présidente) habitationvieuxshawbridge@hotmail.com	Familles Personnes seules
Résidence La Bellefeuille 1020, rue Jean-Louis, bureau 107, Saint-Jérôme T : 450-569-9028 labellefeuille@videotron.ca Responsable : Daniel Dallaire	+ 65 ans
Résidence 2e âge 691 boul. Saint-Antoine Saint-Jérôme (Québec) J7Z 3B8 T : 450 438-3138 Responsable : Paul Corbeil	+ 50 ans, autonomes
La Jérémienne 555, rue Laviolette, Saint-Jérôme (Québec) J7Y3Y5 T : 450-432-5151 residence-jeremie@videotron.ca Responsable : Sylvie Bernier	+ 70 ans
Habitations Grignon et Habitations Giraldeau-Desjardins 770, boul. Grignon, Saint-Jérôme T : 450 432-7868 ou habitationsgrignon@videotron.ca Responsable : Johanne Douaire	Familles Personnes seules
Cité les 3R 850, avenue du Bourg, App. 500 Saint-Jérôme, T : 450 504-4533 ou citelestroisr@gmail.com	Familles Personnes de 75 ans+ ou en perte d'autonomie Personnes ayant des besoins spécifiques
Manoir Station 7 CP 55012 Galerie des Laurentides, St-Jérôme T : 450 694-3080 ou info@manoirstation7.org	Personnes âgées
Le Bourg St-Antoine 800, avenue du Bourg, bur.140, Saint-Jérôme Info T : 438-520-1087 ou Admin T : 450 504-4749 lebourgstantoine@gmail.com	+ 55 ans
Coop d'habitation Ouimet Info : cooperative645@gmail.com	Toute clientèle
Coopérative d'habitation Jérabelle de Bellefeuille 1040, rue Pierrette Saint-Jérôme (Québec) J5L 2C4 T : non-répertorié	Familles
OMH de Saint-Jérôme (dessert les municipalités de Saint-Jérôme, Saint-Hippolyte et Prévost) 484 rue Labelle #100 Saint-Jérôme T : 450 436-8095 omh@omhstjerome.qc.ca	Familles Personnes âgées Personnes seules Personne de 50 ans et + PSL : Toute clientèle
OMH de Sainte-Sophie 2200 Terrasse Jouvence, Ste-Sophie Téléphone: 514-826-9190 Courriel: omhstesophie@gmail.com Responsable : Nathalie Bernier	65 ans et +
OMH de Saint-Colomban (Géré par l'OMH de Mirabel) 15449 rue de St-Augustin Mirabel, (Québec) J7N 2B1 T : 450 475-6286 ou direction@omhmirabel.com	Personnes âgées
OMH de Mirabel (dessert l'OMH de Saint-Colomban) 15449 rue de St-Augustin Mirabel, (Québec) J7N 2B1 T : 450 475-6286 ou direction@omhmirabel.com	Familles Personnes âgées Personnes seules Personne de 60 ans et + PSL : Toute clientèle